

**RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT AU GRAND CONSEIL
sur les postulats**

**Jean-Marie Surer et consorts au nom du groupe libéral "Rebondir pour montrer aux Vaudois
leur patrimoine des Beaux-Arts" (08_POS_104)**

et

**Cesla Amarelle et consorts au nom du groupe socialiste "Le Musée cantonal des Beaux-Arts
mérite un nouveau projet" (08_POS_105)**

Rappel du postulat

***Jean-Marie Surer et consorts au nom du groupe libéral "Rebondir pour montrer au Vaudois leur
patrimoine des Beaux-Arts"***

Au lendemain de l'échec de la votation pour un musée des Beaux-Arts à Bellerive, il est indispensable de ne pas laisser s'enliser tant les analyses que les désillusions sur les raisons diverses de cet échec. Un travail considérable d'investigation a été réalisé depuis plus de 15 ans pour la culture dans le canton. Tout abandonner aujourd'hui pour des prétextes d'architecture ou de site serait désastreux. Les Vaudoises et les Vaudois possèdent un patrimoine caché qui dort dans des réserves, ce n'est pas une solution. Il faut rapidement s'investir pour un nouveau projet, rassembleur, qui leur permette d'admirer les œuvres qui leur appartiennent. Il faut tout mettre en œuvre pour que la culture devienne partie prenante de la vie de tous les Vaudois dans l'ensemble du canton afin qu'ils se mobilisent pour porter un projet qui les séduise.

Dans cette optique le présent postulat demande au Conseil d'Etat:

- une analyse des raisons de l'échec de cette votation ;*
- une analyse de tous les sites possibles en plus de l'alternative de Rumine ;*
- une description de ce qu'il attend de la participation privée ;*
- une description des actions qu'il entend mener pour réaliser un élément phare de son programme de législature en matière de culture ;*
- s'il envisage une collaboration intercantonale en la matière ;*
- un planning afin d'éviter de sacrifier une génération par une longue attente.*

Souhaite développer et demande le renvoi en commission.

Lausanne, le 2 décembre 2008. (Signé) Jean-Marie Surer et 19 cosignataires

Rappel du postulat

Cesla Amarelle et consorts au nom du groupe socialiste "Le musée cantonal des Beaux-Arts mérite un nouveau projet"

Le groupe socialiste regrette le rejet à une courte majorité du projet de musée cantonal des Beaux-Arts à Bellerive. Les critiques tant sur l'emplacement que sur l'architecture du projet retenu ont pris le pas sur la nécessité d'un nouveau musée. Parce que tout le monde a reconnu durant la campagne la nécessité d'offrir un nouvel espace au musée cantonal des Beaux-Arts, le groupe socialiste souhaite que le Conseil d'Etat ne reste pas sur cet échec, procède à une analyse précise du vote populaire et relance rapidement un nouveau projet pour mettre en valeur notre patrimoine et le rendre accessible à la population.

Le groupe socialiste a donc l'honneur de demander au Conseil d'Etat d'agir rapidement dans ce sens. Compte tenu du report inévitable du projet de plusieurs années et pour tenir compte de la volonté populaire, il demande le réexamen complet de toutes les implantations possibles pour le nouveau musée. Il demande également une muséographie ainsi qu'une synthèse détaillée des projets des autres musées sis à Rumine.

Nous souhaitons développer ce postulat en plénum et demandons le renvoi en commission.

Lausanne, le 2 décembre 2008. (Signé) Cesla Amarelle et 23 cosignataires

Rapport du Conseil d'Etat

Ces deux postulats ont été déposés et renvoyés en commission par le Grand Conseil le 9 décembre 2008. Le Grand Conseil a décidé de leur prise en considération et de leur renvoi au Conseil d'Etat le 28 avril 2009.

Comme indiqué dans l' *Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit d'étude de CHF 13'870'000.- pour le concours, les études préliminaires, le projet et la mise en soumission de la construction du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts ainsi que le concours d'idées pour le pôle muséal et culturel sur le site "halle CFF aux locomotives" à Lausanne* de mai 2010, l'énergie déployée, la qualité de la collection du Musée cantonal des Beaux-Arts et l'analyse des motifs qui fondèrent tant les "oui" que les "non" à la votation populaire pour un Musée des Beaux-Arts à Bellerive ont notamment incité le Conseil d'Etat à ne pas s'arrêter sur le refus du peuple et à mettre sur pied une nouvelle procédure permettant de réaliser la 10e mesure du programme de l'actuelle législature.

Après la votation du 30 novembre 2008, le Conseil d'Etat a en effet mandaté l'IDHEAP pour faire une enquête intitulée " *Raisons du refus et conditions du succès*" dont les résultats, communiqués en mars 2009, ont confirmé le fort intérêt de la population pour le MCBA. Dans le même temps, le Conseil d'Etat a lancé un processus de recherche de site, à l'issue duquel, et après évaluation des candidatures de 11 sites dans 7 communes, il a porté son choix, en septembre 2009, sur le site "Halle CFF aux locomotives" à Lausanne.

L'exposé des motifs lié au décret sur le crédit d'étude portant sur ce projet que le Grand Conseil a adopté le 29 juin 2010 présente les études à mener pour réaliser le projet, l'évaluation des coûts et des recettes de tiers (partenariat public / privé et mécénat) ainsi que les délais de planification. Le Conseil d'Etat y réaffirme sa volonté de mobiliser l'ensemble des forces et des compétences pour que le MCBA puisse déployer ses missions. C'est dans cet esprit que le Conseil d'Etat a organisé en mars 2011 une conférence et un débat dans le but de mettre en lumière les perspectives et les attentes des milieux concernés par le partenariat public / privé, notamment dans le domaine de la culture, qui représente un atout essentiel pour le canton et une composante essentielle de son rayonnement actuel et futur.

La collaboration entre cantons existe d'ores et déjà en matière de coproduction d'expositions (prêts d'œuvres, échanges entre musées d'art notamment) et la montée en puissance du futur MCBA lui permettra de renforcer sa position parmi les musées suisses et d'étoffer son réseau de collaboration.

Par ailleurs, s'agissant du redéploiement des institutions sises dans le Palais de Rumine après le départ du MCBA, une commission de programmation Rumine-Arlaud a été mandatée pour en étudier les implications. Elle a rendu public en février 2010 un rapport intermédiaire qui esquisse l'avenir du Palais autour de synergies entre les musées de sciences et d'histoire et la bibliothèque cantonale selon une trame centrée sur les changements climatiques et la biodiversité.

Entre-temps, la procédure du concours d'architecture de projet et d'idées, au cours de laquelle 18 candidatures dont celles de 3 jeunes bureaux ont été en compétition, a permis au jury du concours de choisir, en juin 2011 le lauréat "Bleu" des architectes Fabricio Barozzi et Alberto Veiga. La conception de ce projet répond à la fois aux exigences d'un musée et à l'environnement d'une gare, tout en gardant une relation forte avec l'histoire du lieu. Il en résultera un bâtiment de briques avec une enveloppe très performante thermiquement qui permettra de répondre aux exigences du label Minergie P ECO. Cet édifice, sur lequel se démarquent des éléments comme la nef centrale avec sa grande fenêtre et des portes de l'ancien dépôt à locomotives témoigne de la préexistence du passé industriel du site.

L'action des musées cantonaux tout comme celle des autres institutions patrimoniales cantonales s'inscrivent dans le cadre de la politique culturelle et patrimoniale du Conseil d'Etat. Cette politique sera précisée dans les exposés des motifs et projets de loi sur la vie culturelle et la création artistique et sur le patrimoine mobilier et immatériel qui sont en cours de finalisation.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 22 juin 2011.

Le président :

P. Broulis

Le chancelier :

V. Grandjean